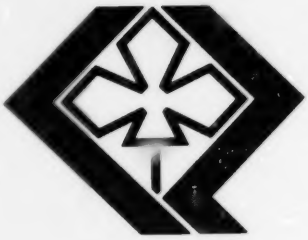

THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

UNIVERSITÉ DE MONCTON

THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

Introduction

The Canadian Institute for Research on Regional Development was established in 1983. Located on the campus of l'Université de Moncton, the Institute was created through joint funding by the University and the Government of Canada. The central purpose of the Institute is to serve as a centre for the study of regional development.

The Mandate

The Institute is designed to encourage continuing research into questions relating to regional development. The research is carried out by the staff of the Institute and by other scholars at l'Université de Moncton and elsewhere. Research results are communicated directly to decision-makers in governments, the business community, labour organizations, and to other interested parties.

The Objectives

- To act as a catalyst in promoting informed public debate on regional development issues;
- to undertake research and to encourage other scholars to undertake research on regional development issues;
- to sponsor and organize conferences, meetings, and seminars on matters relating to regional development;
- to make available objective information and data pertaining to the study of regional development to all interested parties; and
- to contribute to and participate in the intellectual life of l'Université de Moncton.

Working language of the Institute

The working language of the Institute is French. Meetings at the Institute are conducted in French and research projects carried out on-site at the Institute are usually undertaken in French.

At the same time, we invite English-speaking scholars at all Canadian universities to benefit from the Institute. The publication program of the Institute, for example, supports the publications of studies in either English or French. Studies which constitute an important scholarly contribution to the understanding of regional development will be translated to ensure their widest possible dissemination.

How the Institute is run

The Institute is an independant non-profit organization. It is governed by a Board of Directors, which is its decision-making body. Representatives of l'Université de Moncton, the Government of Canada, outside institutions, and the private sector are invited to serve on the Board. The first President and Executive Director of the Institute is Donald J. Savoie. You will find in the Annex a list of the Members of the Board of Directors.

The President and Executive Director is responsible for day-to-day administration and for bringing forward research proposals to the Board of Directors.

Research Interests

By its very nature, the study of regional development is multidisciplinary. Students of government and of economic and social policy can have a keen interest in issues relevant to regional development. Accordingly the Institute's scope and research interests are purposely broad.

The Institute brings to the attention of interested parties specific research projects which can be undertaken. However, the Institute can play only a limited role. Scholars and other interested parties are invited to take the initiative and identify possible research projects which could be supported and published by the Institute. Research proposals should be submitted to the President and Executive Director of the Institute.

Research sponsored by the Institute is expected to withstand close scrutiny for scholarship. The Institute seeks originality of ideas and intellectual integrity.

The Institute has a special interest in Acadian communities and in the Atlantic provinces. Nevertheless, the Institute is interested in issues of regional development anywhere in Canada. Proposals dealing with the regional development experience in other countries will be judged on the basis of their relevance to Canada.

The overall direction of the research program and specific research projects are reviewed regularly by the Institute's Board of Directors. In turn these are outlined in the Institute's annual report which is available on request.

Programs of the Institute

A brief outline of the programs of the Institute follows. More detailed information on individual programs is available and can be obtained by contacting the Institute at the following address:

President and Executive Director,
Canadian Institute for Research on Regional
Development,
Université de Moncton,
Moncton, New Brunswick
Canada E1A 3E9

1. The Publication Program

The publication program constitutes the Institute's most important contribution to regional development. For this reason, the Institute insists that all its publications meet very high standards of both scholarship and writing style. The program's overriding priority is the quality of its publications, not the number of publications produced.

The Institute is under no obligation to publish or support the publication of research undertaken internally, commissioned, or received from outside sources. All manuscripts are assessed by at least two reviewers widely respected in their fields of research.

A full-time staff member of the Institute is responsible for the publication program. This individual chairs an internal publications committee. Recommendations of the reviewers go to the committee which is responsible for a final decision on whether manuscripts should be accepted for publication or rejected. The one exception is under the "Major Original Works" heading where the final publication decision rests with the publishing house and not with the Institute.

The publication program has three parts:

A. Major Original Works

The Institute supports the publication of major original works on regional development issues. The support is in the form of a grant to a recognized publishing house, preferably a University press. All manuscripts submitted for publication must meet the highly rigorous standards associated with a University press.

B. A Specialized Monograph Series

The Institute supports a specialized monograph series on regional development. Contributions are invited from interested scholars and practitioners of regional development.

The format of the series is similar to the one employed by other research institutes. Though contributions are invited from interested parties, most of the works published in this series will probably be the result of research projects initiated or sponsored by the Institute.

C. Occasional Papers

From time to time, the Institute publishes occasional papers on regional development issues. This series contains the results of research studies which are too specialized to be of strong interest to a general audience. They are, however, important to researchers and specialists in the field of regional development.

2. The Conference and Seminars Program

The Institute occasionally sponsors conferences and seminars on regional development. These are often designed to bring together the "theorists" and "practitioners" of regional development. Conference Proceedings are published as a contribution to promoting informed public debate on current regional development issues. Whenever possible, the Institute seeks the participation of other research organizations in sponsoring conferences.

3. Fellow in Residence Program

This program should be of particular interest to present and former government officials, business executives and labour union officials who, in the course of their work, have taken an interest in regional development issues. The program is intended to ensure that the research of the Institute is of relevance to the public and private sectors. Institute staff as well as the faculty and students at l'Université de Moncton invariably gain from day-to-day contact with the Fellows in terms of ideas for research and comment on research already started. It is hoped that in turn the Fellow will benefit from the Institute and will undertake research or work of his or her own which will be published by the Institute.

Arrangements for Fellows in Residence can vary to meet individual circumstances. During the period of fellowship, which is not less than

three months or more than two years, a Fellow is regarded as a full-time member of the Institute's research staff.

4. Scholarships Program

The Institute makes available a number of scholarships each year to advanced students having a particular interest in regional development. These scholarships are tenable at l'Université de Moncton. Scholarship holders are expected to contribute to the research program of the Institute. Students wishing additional information on the scholarship program should communicate directly with the Institute.

5. Data and Document Centre

The Institute is in the process of developing a data and document centre. The centre is intended to provide relevant data to students, practitioners, scholars and individuals, or organizations interested in regional development.

Members of the Board of Directors of the Canadian Institute for Research on Regional Development

Gilbert Finn	Chairman of the Board of Directors and President of l'Université de Moncton.
André Raynauld	Vice Chairman of the Board of Directors and Professor, Centre for Research on Economic Development at l'Université de Montréal.
Léonard LeBlanc	Secretary of the Institute and Vice President (Academic and Research) of l'Université de Moncton.
Médard Collette	Treasurer of the Institute and Vice President (Administration) of l'Université de Moncton.
Pierre Paul Proulx	Member of the Board of Directors and Assistant Deputy Minister, Regional and Industrial Policy and Small Business, Department of Industry, Trade and Commerce/Regional Economic Expansion, Government of Canada.
Gilles Chiasson	Member of the Board of Directors. Ministry of State for Economic and Regional Development, Government of Canada.
Fernand Doucet	Member of the Board of Directors and Economic Consultant.
Patrice Blanchard	Invited member of the Board of Directors and Executive Director (New Brunswick) Department of Industry, Trade and Commerce/Regional Economic Expansion, Government of Canada.

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

UNIVERSITÉ DE MONCTON

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Introduction

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional fut créé en 1983. Il est financé conjointement par l'Université de Moncton, où il loge, et par le gouvernement du Canada.

Mandat

L'Institut a pour mandat d'encourager la recherche sur tout ce qui se rattache au développement régional. Il utilise à cette fin son propre personnel et d'autres chercheurs, de l'Université de Moncton ou d'ailleurs. Les résultats sont ensuite communiqués à tous les intéressés, notamment aux gouvernements, aux entreprises et aux syndicats.

Objectifs

- Susciter un débat public éclairé sur le développement régional.
- Effectuer des recherches et inciter les universitaires à entreprendre des recherches en ce domaine.
- Parrainer et organiser des conférences et des colloques sur le développement régional.
- Fournir à tous les intéressés des informations et des données objectives à ce sujet.
- Participer à la vie intellectuelle de l'Université de Moncton.

Langue de travail

La langue de travail de l'Institut est le français. Les réunions sont tenues en français et la plupart des recherches effectuées sur place le sont dans cette langue.

Tous les chercheurs du Canada sont néanmoins invités à profiter de la présence de l'Institut, dont le programme prévoit la publication d'études en français et en anglais. Les meilleures études seront traduites et publiées dans les deux langues.

Administration de l'Institut

L'Institut est un organisme indépendant, sans but lucratif. Il est régi par un Conseil d'administration composé de représentants de l'Université de Moncton, de l'administration fédérale, d'autres établissements et du secteur privé. Le premier président et directeur général de l'Institut est Donald J. Savoie. Vous trouverez en annexe à ce document la liste des membres du Conseil d'administration de l'Institut.

Le personnel de l'Institut est placé sous la responsabilité du président et directeur général qui relève lui-même du Conseil d'administration. Il est chargé de l'administration de l'Institut et de la présentation des projets de recherche au Conseil d'administration.

Recherches

Par définition, l'étude du développement régional est pluridisciplinaire, intéressant aussi bien les spécialistes de l'administration gouvernementale que de la politique sociale ou économique. Le champ d'activité de l'Institut est donc très vaste.

L'Institut peut signaler des projets à ses collaborateurs. Ceux qui le jugent à propos peuvent cependant proposer d'eux-mêmes des projets de recherche susceptibles d'être parrainés et publiés par l'Institut. Les propositions sont soumises au président et directeur général.

Les travaux effectués sous l'égide de l'Institut doivent répondre à des normes d'excellence très strictes qui favorisent l'originalité des idées et l'intégrité intellectuelle.

L'Institut s'intéresse tout particulièrement à la population de l'Acadie et des provinces atlantiques, mais il ne néglige pas pour autant les autres régions du Canada. Les propositions reposant sur des expériences de développement régional tentées dans d'autres pays sont jugées en fonction de leur intérêt pour le Canada.

Le Conseil d'administration examine régulièrement l'orientation générale du programme de recherche et des différents projets. Le rapport annuel, que l'on peut obtenir sur demande, en donne un aperçu.

Programmes de l'Institut

Les pages qui suivent donnent un bref résumé des programmes de l'Institut. Pour plus d'informations, il suffit de communiquer avec l'Institut à l'adresse suivante:

Président et Directeur Général
Institut canadien de recherche sur
le développement régional
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
Canada E1A 3E9

1. **Programme de publications**

Le programme de publications constitue la plus importante contribution de l'Institut au développement régional. C'est pour cette raison que l'Institut exige des auteurs une très grande rigueur sur le plan de la recherche et de la rédaction. La qualité des publications compte beaucoup plus que leur nombre.

L'Institut ne s'engage pas à publier les travaux exécutés par son personnel ou ses collaborateurs, ni même à parrainer leur publication. Tous les manuscrits sont examinés par deux personnes jugées compétentes dans le domaine étudié.

Le programme est dirigé par un membre du personnel de l'Institut, qui préside un comité interne sur les publications. Les examinateurs communiquent leurs recommandations au comité, et c'est lui qui décide de l'acceptation ou du rejet des manuscrits. Dans le cas des grands travaux, la décision finale peut appartenir à la maison d'édition et non à l'Institut.

Le programme de publications se divise en trois parties:

A. Grands travaux

L'Institut favorise la publication de grands travaux originaux sur le développement régional en subventionnant des maisons d'édition reconnues, de préférence universitaires. Tous les manuscrits doivent se conformer aux normes imposées par la maison d'édition.

B. Série de monographies spécialisées

L'Institut subventionne la publication de monographies sur le développement régional à laquelle théoriciens et praticiens sont invités à contribuer. Néanmoins, la plupart des monographies publiées seront probablement le fruit de projets de recherche entrepris ou parrainés par l'Institut.

C. Documents hors-série

L'Institut publie périodiquement des documents hors-série ou spéciaux se rapportant au développement régional. Ils exposent les conclusions d'études trop arides pour le grand public, mais présentant un intérêt certain pour les chercheurs et les spécialistes.

2. Programme de conférences et de colloques

À l'occasion, l'Institut parraine des conférences et des colloques sur le développement régional, qui permettent de réunir théoriciens et praticiens. Il publie le résumé des délibérations afin de diffuser les propos éclairés qui ont été échangés sur des questions d'actualité ayant trait au développement régional. L'Institut peut aussi inviter d'autres organismes de recherche à parrainer des conférences.

3. Programme de boursiers en résidence

Ce programme s'adresse aux personnes qui occupent ou ont occupé un poste de direction dans l'administration publique, le secteur privé ou un syndicat et qui, au cours de leur carrière, se sont intéressées au développement régional. Il permet à l'Institut de coordonner ses travaux aussi bien avec les chercheurs du secteur public qu'avec ceux du secteur privé. Le personnel de l'Institut, au même titre que les professeurs et les étudiants de l'Université de Moncton, ne peuvent que profiter de cette rencontre avec les boursiers venus de l'extérieur. Les boursiers eux-mêmes profiteront de leur séjour en entreprenant des recherches qui seront éventuellement publiées par l'Institut.

Les modalités du programme tiennent compte de la situation particulière de chaque boursier. Tout au long du stage, qui dure de trois mois à deux ans, le boursier est considéré comme un membre du personnel de l'Institut.

4. Programme de bourses de recherche

L'Institut octroie chaque année un certain nombre de bourses de recherche à des étudiants de niveau supérieur qui s'intéressent au

développement régional. Tous les boursiers sont tenus de s'inscrire à l'Université de Moncton et sont appelés à contribuer au programme de recherche de l'Institut. Pour plus d'informations, on peut communiquer directement avec l'Institut.

5. Centre de documentation et d'information

L'Institut travaille actuellement à mettre sur pied un centre de documentation et d'information destiné aux étudiants, aux praticiens, aux chercheurs, aux particuliers ou aux organismes qui veulent se renseigner sur le développement régional.

Les membres du Conseil d'administration de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional

M. Gilbert Finn	Président du Conseil d'administration et Recteur de l'Université de Moncton
M. André Raynauld	Vice-président du Conseil d'administration et Professeur chercheur, Centre de Recherche en Développement économique à l'Université de Montréal.
M. Léonard LeBlanc	Secrétaire de l'Institut et Vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche à l'Université de Moncton.
M. Médard Collette	Trésorier de l'Institut et Vice-recteur à l'administration de l'Université de Moncton.
M. Pierre Paul Proulx	Membre du Conseil d'administration et Sous-ministre adjoint, Politique régionale et industrielle et petite entreprise, Ministère de l'Industrie et du Commerce / Expansion économique régionale, Gouvernement du Canada.
M. Gilles Chiasson	Membre du Conseil d'administration. Département d'Etat au Développement économique et régional, Gouvernement du Canada.
M. Fernand Doucet	Membre du Conseil d'administration et Expert conseil en Développement économique.
M. Patrice Blanchard	Membre invité du Conseil d'administration et Directeur exécutif régional au Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale, Gouvernement du Canada.

Number/
Numéro

2

THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

ANNUAL REPORT

1983

UNIVERSITÉ DE MONCTON

OUTLINE

1. Origins and mandate 1

2. The Board of Directors 2

3. 1983: - Summary of activities 2

   - The administrative infrastructure 2

   - Explaining the role and mandate of the Institute 4

   - Research activities 5

4. The Institute's programs 7

   - The publication program 8

   - The conferences and seminars program 8

   - Fellow in residence program 9

   - Scholarships program 9

   - Data and document centre 9

5. Appendix A 10

6. Appendix B 11

7. Appendix C 12

ORIGINS AND MANDATE

The Canadian Institute for Research on Regional Development was established in 1983 through joint funding by l'Université de Moncton and the Government of Canada.

The Institute's central purpose is to serve as a centre for the study of regional development. Through its programs, it seeks to encourage continuing research into questions relating to regional development.

The Institute views the study of regional development from a broad perspective. It wishes to encourage a multidisciplinary approach to the study of regional development. Accordingly, the Institute's scope and research interests are wide-ranging and should be of interest to students of economics, government, public policy, political science, sociology and others.

The objectives of the Institute are:

- to act as a catalyst in promoting informed public debate on regional development issues;

- to undertake research and to encourage other scholars to undertake research on regional development issues;

- to sponsor and organize conferences, meetings, and seminars on matters relating to regional development;

- to make available objective information and data pertaining to the study of regional development to all interested parties; and

- to contribute to and participate in the intellectual life of l'Université de Moncton.

Scholars and others with an interest in undertaking research on regional development issues are invited to contact the Institute. They may well be able to benefit from any one of the Institute's five programs.

It is important to point out that the working language at the Institute is French. Nevertheless, we invite English-language scholars to contribute to the work of the Institute. The Institute's publication program, for example, will support the publication of studies relating to regional development in either French or English.

THE BOARD OF DIRECTORS

The Institute is governed by a Board of Directors. Representatives of l'Université de Moncton, the Government of Canada, outside institutions and the private sector serve on the Board (Appendix A gives a list of current members of the Board). The seven-member board met three times in 1983. The Board met on June 15 shortly after the Institute was established, and again on September 27 and December 15.

The Board took several major decisions during the year. It appointed the Institute's first Executive Director, it established an executive committee, it approved a number of administrative and research policies, several research projects, and gave its final approval to a scholarship program.

1983 - SUMMARY OF ACTIVITIES

The administrative infrastructure:

The Institute's first executive director, Mr. Donald J. Savoie, came to the Institute on July 1st, 1983. He spent much of his first six months putting in place the required administrative infrastructure. In short

- the Institute is located on the third floor of the Taillon Building on the Université de Moncton campus. Standard office furniture and equipment were ordered.

- an executive committee which guides the Institute's day-to-day decision-making has been established.

- a publication committee which will oversee the Institute's publication program was created.

- Louise Robichaud, a recent M.A. graduate, joined the Institute on July 25, 1983. She is assuming responsibility for the Institute's publication program and public information activities.

- an executive secretary/administrative officer was hired. Ginette Benoit joined the Institute on August 15 and brings to the Institute several years of experience as a senior-level secretary. She will coordinate all administrative support services required at the Institute.

- a logo for the Institute has been developed and approved.

- planning for the Institute's official opening is now completed.

- research policies and procedures have been defined. These will assist the Institute's Board of Directors in evaluating research proposals and facilitate ongoing relations between the Institute and researchers.

- publication policies and procedures were also defined.

- financial, accounting and expenditure control procedures have been defined.

- an organization chart of the Institute and a full description of all the positions have been prepared and approved.

- a policy on the Institute's possible support for outside journals has been established.

- several exchanges with other research institutes such as the Institute for Research on Public Policy and the Economic Council of Canada have been held. These have been particularly helpful to us in defining our policies and procedures.

Explaining the role and mandate of the Institute

A strong effort was made during the first months to explain the Institute's raison d'être to interested parties. The Executive Director wrote to over one hundred government officials, labour representatives and scholars to present the goals of the Institute, its location and the kind of activities it will support.

A booklet, which outlined in greater detail the scope and programs of the Institute, was also published. This booklet was sent to over seven hundred (700) interested parties and individuals. The distribution list included all Canadian universities, numerous scholars and students having expressed an interest in regional development, provincial governments, numerous private sector firms and labour organizations.

In addition, the Executive Director gave several interviews to the media. During these interviews, a special effort was made not only to explain the purpose of the Institute but also what was clearly beyond the scope and mandate of the Institute.

Research activities:

Although a great deal of time was spent on putting in place the necessary ongoing administrative support services and on explaining the role of the Institute, some research activities were completed and others were initiated. The Executive Director wrote three articles all of which were approved for publication. One article on federal-provincial conferences was published by Policy Options, another on government organization in Ottawa will be published shortly by the Canadian Journal of Public Administration and another on regional development by Canadian Public Policy.

An inventory of all publicly released research on economic issues in Acadian regions and the four Atlantic provinces was completed. The information is now being catalogued and will be made available at a minimum cost as soon as possible.

The Board of Directors also approved several research proposals. The following is a brief summary of proposals approved by the Board in 1983:

Le commerce extérieur dans l'économie des provinces maritimes: analyse et perspectives

It is widely accepted that in international trade, the notion of comparative advantage plays a vital role. Yet international trade is not static; it changes over time and so do the comparative advantages of various countries. Examples include the new industrial strengths of previously underdeveloped countries.

These changing perspectives and circumstances are important to the economy of the Maritime Provinces. This study seeks to identify their importance, attempts to project what will constitute the future comparative advantages of the Maritime region and also which sectors in the region could be vulnerable to foreign competition, and then comes forward with recommendations for strengthening the position of the region in international trade.

Economic Co-operation in the Energy Sector in the Atlantic Provinces

The Institute and the Institute for Research on Public Policy have agreed to support jointly this research proposal. The study seeks to investigate and demonstrate the net economic benefits of co-operation in the energy sector amongst the provinces of New Brunswick, Newfoundland, Nova Scotia and Prince Edward Island. It will then review the existing arrangements for interprovincial co-operation, comment on their appropriateness, and possibly suggest ways to improve co-operation.

This study will be published in Canada's both official languages.

Un recueil de textes sur le développement régional

In recognition of the fact that there is insufficient literature available in French on regional development, the Board requested that a series of articles be brought together to provide a French-language collection of important essays on regional development issues. Canada's leading scholars on regional development are being invited to contribute to the collection. It is envisaged that some of the contributions will be translated into French.

Historique de la Fédération des caisses populaires acadiennes (1945-1980)

This study will attempt to describe the various evolutionary phases of the Federation. It will then seek to identify the role played by the Federation in the development of Acadian society. It is hoped that important conclusions can be drawn from this study on the importance of the co-operative movement in stimulating economic development in the Acadian regions of the province of New Brunswick and possibly point to some new directions or initiatives which might further promote such development.

Regional Development in Canada

The Board has directed that a major study on Canada's efforts at promoting regional development be undertaken. The scope and outline of the study will be defined in the coming months.

In addition to the above, the Board has also approved other activities for the Institute. These are described below under the different program headings.

THE INSTITUTE'S PROGRAMS

The Institute has five ongoing programs. Four of the five were defined in 1983 and all four are now ready to support activities and sponsor initiatives. A description of the Institute's programs was provided in the recently published booklet on the Institute.

The Publication Program

Clearly the Institute's most important program is its publication program. Quality rather than quantity will be the guiding principle of the program. In line with this, the Institute has already adopted a rigorous evaluation process for its publication. In addition, precise administrative procedures and contractual procedures have been established.

The Institute has received two manuscripts from outside scholars and both are now being evaluated. Contributions from outside scholars to our publication program are always welcome.

Additional information on the publication program is available by contacting Mlle Louise C. Robichaud, Co-ordinator, Publication and Public Information Program, Canadian Institute for Research on Regional Development, Taillon Building, Université de Moncton, Moncton, New Brunswick, E1A 3E9.

The Conference and Seminars Program

The Institute will from time to time sponsor conferences and seminars on regional development issues. The Board has given its approval to two conferences which should be held in 1984 or early 1985.

Planning for these two conferences will begin in early 1984. The first conference, which will be held in collaboration with Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick and la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, will look into business entrepreneurship in Acadian society.

Specifically, it is hoped that the conference will look at possible development opportunities for the private sector and also discuss problems and constraints facing the small entrepreneurs.

Discussions have already been held with le Centre de recherche en développement économique at l'Université de Montréal to explore the possibility of holding a conference on regional development which would attract Canada's leading scholars on regional development and hopefully others from abroad.

Fellow in Residence Program

A fellow in residence program has been defined and a circular describing the program has been widely distributed. The circular is reproduced as Appendix B attached to this report.

Scholarships Program

The Institute will make available a number of research scholarships each year to graduate students. Scholarships are tenable at l'Université de Moncton and recipients are asked to contribute to the Institute's research activities. Appendix C describes the program.

Data and Document Centre

This program is not fully defined. This will be done in 1984 and efforts will be made to put together a data and document centre which will be of benefit to all scholars and practitioners of regional development.

Discussions have already been held with la Bibliothèque Champlain at l'Université de Moncton to see if joint co-operation would be possible to develop the centre. These discussions are still in the preliminary stage. Nevertheless, we have already begun to identify papers, documents, and relevant data which eventually could be of particular interest to such a centre.

MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS OF THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

Gilbert Finn	Chairman of the Board of Directors and President of l'Université de Moncton.
André Raynauld	Vice Chairman of the Board of Directors and Professor, Centre for Research on Economic Development at l'Université de Montréal.
Léonard LeBlanc	Secretary of the Institute and Vice President (Academic and Research) of l'Université de Moncton.
Médard Collette	Treasurer of the Institute and Vice President (Administration) of l'Université de Moncton.
Pierre-Paul Proulx	Senior Economic Advisor, Department of Regional Industrial Expansion, Government of Canada.
Gilles Chiasson	Member of the Board of Directors. Ministry of State for Economic and Regional Development, Government of Canada.
Fernand Doucet	Member of the Board of Directors and Economic Consultant.
Patrice Blanchard	Invited member of the Board of Directors and Executive Director (New Brunswick), Department of Regional Industrial Expansion, Government of Canada.

APPENDIX B

BOURSIERS EN RESIDENCE

Le mandat de l'Institut

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional fut créé en 1983 et il loge sur le campus de l'Université de Moncton. L'Institut a pour mandat d'encourager la recherche sur tout ce qui se rattache au développement régional.

L'Institut voit à l'étude du développement régional dans une optique pluridisciplinaire, intéressant aussi bien les spécialistes de l'administration gouvernementale que de la politique sociale ou économique. Le champ d'activité de l'Institut est donc très vaste.

Le programme de boursiers en résidence

Le programme de boursiers en résidence vise à attirer sur place des personnes qui ont eu l'occasion, au cours de leur carrière, d'interpréter les décisions, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé, soit dans le milieu universitaire et qui sont capables de veiller à ce que les travaux de l'Institut soient pertinents et adaptés aux exigences de ces deux secteurs. Les modalités de ce programme conserveront une certaine souplesse pour tenir compte des circonstances de chaque cas. Il est à souhaiter que les boursiers profiteront de leur stage à l'Institut pour mener, de façon autonome, des recherches qui, à terme, seront publiées par l'Institut. Au cours de la période de résidence qui ne sera pas inférieure à trois mois, le boursier sera considéré comme un membre à plein temps du personnel de recherche de l'Institut et il participera aux mêmes activités. Ce programme intéresse particulièrement les représentants gouvernementaux élus ou nommés qui, au cours de leur carrière, ont été appelés à s'intéresser au développement régional.

Les modalités du programme tiennent compte de la situation particulière de chaque boursier. Tout au long du stage, qui dure de trois mois à deux ans, le boursier est considéré comme un membre du personnel de l'Institut.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le président et directeur général à l'adresse ci-dessous.

Toute candidature au programme de boursiers en résidence doit comporter un curriculum vitae et être envoyée au:

Président et directeur général
Insitut canadien de recherche sur le développement régional
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

UNIVERSITE DE MONCTON

BOURSES DE RECHERCHE

(Ces bourses sont disponibles aux hommes et aux femmes)

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional octroie chaque année un certain nombre de bourses de recherche à des étudiants au niveau supérieur qui s'intéressent au développement régional.

ADMISSIBILITE

Au moment de la demande, le candidat doit:

a) être inscrit au programme de maîtrise à l'Université de Moncton. Exceptionnellement, une bourse de recherche pourra être octroyée à un étudiant au niveau du baccalauréat;
b) poursuivre ses études à l'Université de Moncton;
c) être prêt à travailler sur un projet de recherche effectué sous l'égide de l'Institut.

VALEUR 3 200$

DUREE Les bourses de recherche sont accordées pour une période de huit(8) mois et sont renouvelables.

ENTREE EN VIGUEUR La bourse de recherche doit entrer en vigueur soit le 1er septembre, le 1er janvier ou le 1er mai.

LIEU D'UTILISATION La bourse peut être utilisée seulement à l'Université de Moncton.

DATE LIMITE Le formulaire de demande doit être envoyé à l'Institut pour le 1er décembre ou le 1er avril. Toutefois, l'Institut acceptera les demandes qui auront été expédiées au plus tard le 1er décembre ou le 1er avril, le cachet de la poste faisant foi.

ANNONCE DES RESULTATS Un mois après la date limite du concours.

PRESENTATION DE LA DEMANDE Veuillez utiliser le formulaire de demande propre à ce concours (Formulaire 100). Chaque demande doit constituer un dossier complet et ne peut renvoyer à une demande antérieure pour les détails. Le formulaire de demande doit être dactylographié en noir; les demandes manuscrites ne seront pas considérées.

L'Institut accusera réception des formulaires de demande mais n'informera pas les candidats de l'état de leur dossier. Il est de la responsabilité des candidats de communiquer avec leurs répondants ou leur université pour s'assurer que les pièces à l'appui ont effectivement été envoyées à l'Institut.

PIECES A L'APPUI Les documents énumérés ci-dessous doivent être soumis avec toute demande:

a) copie du certificat de naissance;
b) attestation de citoyenneté, si autre que canadienne;
c) les relevés de notes pour toutes les années universitaires;
d) la lettre de proposition (formulaire 101);
e) deux (2) lettres d'appréciation (formulaire 102).

METHODE D'ATTRIBUTION Les membres du jury de sélection sont proposés par le Président de l'Institut. Le jury recommande le nombre de boursiers de recherche en proportion du nombre de projets de recherche en exécution à l'Institut. Les candidats sont sélectionnés en fonction d'un projet de recherche particulier. Le jugement porté par le jury de sélection, tel que sanctionné par l'Institut, ne peut faire l'objet d'un appel.

Pour tout renseignement et formulaire, veuillez vous adresser à:

Ginette Benoit
Institut canadien de recherche sur le développement régional
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada, E1A 3E9

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

RAPPORT ANNUEL

1983

UNIVERSITÉ DE MONCTON

TABLE DES MATIERES

1. Origines et objectifs 1

2. Le Conseil d'administration 2

3. Sommaire des activités de l'année 1983 3

   - L'infrastructure administrative 3

   - Explication du rôle et du mandat de l'Institut 4

   - Bilan des activités de recherche 5

4. Programmes offerts par l'Institut 9

   - Programme de publication 9

   - Programme de conférences et de colloques 10

   - Programme de boursiers en résidence 10

   - Programme de bourses de recherche 11

   - Centre de documentation et d'information 11

5. Annexe A 12

6. Annexe B 13

7. Annexe C 14

ORIGINES ET OBJECTIFS

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional a vu le jour en 1983. Il est financé conjointement par l'Université de Moncton, où il est situé, et par le gouvernement du Canada. Il a pour mandat de promouvoir la recherche sur les questions relatives au développement régional et ce à travers un certain nombre de programmes.

L'Institut envisage l'étude du développement régional dans une perspective très vaste: il souhaite favoriser une approche pluridisciplinaire dans l'étude du développement régional. Par conséquent, le champ d'intérêt de l'Institut est extrêmement vaste et devrait retenir l'attention des étudiants et des chercheurs en économie, dans le secteur public et politique, en politique gouvernementale, en science politique, en sociologie, etc.

Les objectifs de l'Institut sont les suivants:

- susciter un débat public éclairé sur le développement régional.
- effectuer des recherches et inciter les universitaires à entreprendre des recherches en ce domaine.
- parrainer et organiser des conférences et des colloques sur le développement régional.
- fournir à tous les intéressés des informations et des données objectives à ce sujet.
- participer à la vie intellectuelle de l'Université de Moncton.

Tout spécialiste ou toute personne intéressée à entreprendre des recherches sur les questions de développement régional sont invités à communiquer avec l'Institut. Ils pourraient fort bien tirer profit d'un ou plusieurs des cinq programmes offerts par l'Institut.

Il importe de souligner que la langue de travail de l'Institut est le français. Nous invitons cependant les chercheurs anglophones à contribuer aussi aux travaux de l'Institut dont le programme prévoit la publication d'études en français et en anglais.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Institut est régi par un Conseil d'administration composé de représentants de l'Université de Moncton, du gouvernement fédéral, du secteur public et d'autres institutions. (Voir l'annexe A pour la liste des membres du Conseil d'administration). Les sept membres du Conseil se sont réunis trois fois au cours de l'année 1983: la première réunion a eu lieu le 15 juin, peu après la création de l'Institut, et les deux suivantes le 27 septembre et le 15 décembre.

Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions majeures durant l'année. Il a nommé le premier président et directeur général de l'Institut, il a mis sur pied un Conseil de direction et a adopté un certain nombre de politiques administratives et de recherche. Enfin, il a approuvé plusieurs projets de recherche et adopté de façon définitive le programme de bourses de recherche.

SOMMAIRE DES ACTIVITES DE L'ANNEE 1983

L'infrastructure administrative

Le premier président et directeur général de l'Institut, M. Donald J. Savoie, est entré en fonction le 4 juillet 1983. Les six premiers mois de son mandat ont été consacrés essentiellement à mettre sur pied l'infrastructure administrative nécessaire et à expliquer les objectifs et l'orientation de l'Institut aux personnes intéressées. En bref,

- l'Institut est situé au troisième étage de l'édifice Taillon sur le campus de l'Université de Moncton. Nous avons récemment fait l'acquisition de meubles et d'équipement standard de bureau.

- un comité de direction chargé d'orienter la prise de décision au jour le jour a été mis sur pied, ainsi qu'un comité de publication qui a pour mandat de superviser le programme de publication.

- Mlle Louise Robichaud, qui a obtenu récemment son diplôme de maîtrise, a été embauchée le 25 juillet dernier. Elle est responsable du programme de publication et d'information.

- Mme Ginette Benoit, secrétaire de direction, a été embauchée le 15 août dernier. Elle a plusieurs années d'expérience en tant que secrétaire de niveau supérieur. Ses fonctions consistent à coordonner tous les services administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'Institut.

- l'Institut possède maintenant son propre logo qui a été conçu par le graphiste Sylvain Arsenault.

- les préparatifs en vue de l'ouverture officielle de l'Institut, qui est prévue pour le printemps 1984, sont maintenant terminés.

- les règles et procédures à suivre pour la recherche ont été clairement définies. Elles permettront au Conseil d'administration d'évaluer plus efficacement les projets de recherche et favoriseront des rapports soutenus entre l'Institut et les chercheurs.

- les règles et procédures à suivre pour la publication ont elles aussi été déterminées, de même que les procédures financières, de comptabilité et de contrôle des dépenses.

- un organigramme de l'Institut contenant une description détaillée de tous les postes a été préparé et approuvé.

- une politique concernant la possibilité d'accorder une aide financière à des revues publiées à l'extérieur a été élaborée.

- plusieurs échanges avec d'autres instituts de recherche ont eu lieu, notamment avec l'Institut de recherches politiques et avec le Conseil économique du Canada. Ces échanges nous ont été particulièrement utiles quand le moment est venu de définir nos propres règles et procédures.

Explication du rôle et du mandat de l'Institut

Des efforts considérables ont été déployés au cours des premiers mois pour expliquer la raison d'être de l'Institut aux groupes et aux personnes intéressés. Le directeur général a envoyé plus d'une centaine de lettres à des représentants du gouvernement, de même qu'à des représentants syndicaux et universitaires, dans le but de leur faire part des objectifs de l'Institut, de son emplacement, et du genre d'activité qui y sera exercé.

Nous avons publié une brochure qui décrit de façon détaillée l'orientation de l'Institut ainsi que les programmes qu'il offre; nous l'avons fait parvenir à plus de sept cents (700) personnes intéressées. Sur la liste d'envoi se trouvaient toutes les universités canadiennes, ainsi que de nombreux étudiants et spécialistes ayant manifesté de l'intérêt pour le développement régional. Cette brochure fut également envoyée aux gouvernements provinciaux, à de nombreuses entreprises du secteur privé ainsi qu'à plusieurs syndicats.

De plus, le directeur général a accordé plusieurs entrevues aux médias. Lors de ces entrevues, tout a été mis en oeuvre non seulement pour définir la raison d'être de l'Institut, mais pour préciser également ce qui ne relève pas de son mandat.

Bilan des activités de recherche

En plus des efforts déployés pour mettre sur pied les services administratifs indispensables au bon fonctionnement de l'Institut, beaucoup d'énergie a été consacrée à des projets de recherche. Certains de ces projets en sont encore au stade préliminaire, tandis que d'autres sont déjà terminés. Trois articles, rédigés par le directeur général, ont reçu l'autorisation nécessaire à leur publication. Un article portant sur les conférences fédérales-provinciales a été publié dans Options politiques, un autre, traitant de l'organisation gouvernementale à Ottawa, paraîtra bientôt dans la Revue canadienne d'administration publique; enfin, un article portant sur le développement régional sera publié sous peu dans la revue Analyse de politiques.

Un inventaire de toutes les recherches publiées sur l'économie des régions acadiennes et des quatre provinces de l'Atlantique est maintenant terminé. Une fois la classification de l'information achevée, elle sera mise à la disposition du public à un prix modique.

Le Conseil d'administration a également approuvé plusieurs projets de recherche. En voici un bref sommaire:

Le commerce extérieur dans l'économie des provinces maritimes: analyse et perspectives

Le commerce international, c'est un fait reconnu, repose sur la notion de l'avantage comparatif. Loin d'être statique, il évolue avec le temps au même titre que les avantages comparatifs de différents pays. Parmi les exemples illustrant cette théorie, il faut mentionner la puissance industrielle dont font preuve aujourd'hui des pays jadis sous-développés.

Les perspectives et ces conjonctures mouvantes influent directement sur l'économie des provinces maritimes. La présente étude vise à cerner l'importance réelle de ces facteurs et tente de formuler des prévisions quant à la nature des avantages comparatifs de la région des Maritimes. Elle tente également de prévoir quels secteurs de cette région pourraient être vulnérables à la concurrence étrangère et propose enfin une série de mesures visant à renforcer la position des Maritimes au niveau du commerce international.

La coopération économique dans le secteur énergétique des provinces de l'Atlantique

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional et l'Institut de recherches politiques travaillent en collaboration à ce projet d'étude. Celui-ci consiste à analyser, puis à démontrer les avantages économiques résultant d'une plus grande coopération entre les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard dans le secteur de l'énergie. L'étude passera ensuite en revue les ententes existantes sur la coopération entre les provinces, formulera des observations sur l'opportunité de ces ententes, et pourra suggérer divers moyens pour accroître la coopération entre lesdites provinces. Cette étude sera publiée dans les deux langues officielles.

Un recueil de textes sur le développement régional

Compte tenu du manque de documentation disponible en français sur le développement régional, le Conseil d'administration a recommandé qu'une série d'articles soient recueillis dans le but de constituer un recueil de textes importants en langue française portant sur divers aspects du développement régional. Les grands spécialistes canadiens en matière de développement régional sont donc invités à nous faire parvenir des travaux. Nous prévoyons faire traduire en français un certain nombre de ces textes.

Historique de la Fédération des caisses populaires acadiennes (1945-1980)

Cette étude a pour but de retracer les différentes étapes qu'a franchies la Fédération tout au long de son évolution. Elle tentera par la suite de définir le rôle qu'a joué cette Fédération dans le développement de la société acadienne. Il est à souhaiter que d'importantes conclusions pourront être tirées de cette étude, en particulier quant au rôle de premier plan que joue le mouvement coopératif acadien dans la promotion du développement économique des régions acadiennes de la province du Nouveau-Brunswick. L'étude pourra également proposer de nouvelles orientations ou des initiatives particulières qui pourraient promouvoir davantage encore la croissance économique dans les régions acadiennes.

Le développement régional au Canada

Le Conseil d'administration a commandé une étude majeure portant sur les efforts déployés au Canada en vue de promouvoir le développement régional. L'envergure de cette étude ainsi que ses grandes lignes seront définies dans les mois à venir.

En plus de ce qui précède, le Conseil a également approuvé d'autres activités qui sont décrites sous les différentes rubriques qui suivent.

PROGRAMMES OFFERTS PAR L'INSTITUT

Les programmes offerts par l'Institut sont maintenant au nombre de cinq. Quatre de ces programmes ont été mis sur pied en 1983 et les quatre sont prêts dès maintenant à servir de support à diverses activités ainsi qu'à parrainer des initiatives valables. Une brochure publiée récemment par l'Institut contient une description détaillée des programmes disponibles.

Programme de publication

Le programme le plus important offert par l'Institut est sans aucun doute celui de la publication. L'accent sera mis davantage sur la qualité des publications que sur leur nombre. Dans cet esprit, l'Institut a déjà adopté des mesures d'évaluation très strictes pour toutes ses publications. De plus, des procédures administratives précises ainsi que des procédures contractuelles détaillées ont été établies.

L'Institut procède actuellement à l'évaluation de deux manuscrits qui lui ont été soumis par des spécialistes de l'extérieur. Fait à noter: notre programme de publication est ouvert à tous les spécialistes du développement régional. Tous sont donc invités à nous soumettre leurs travaux.

Pour de plus amples renseignements concernant le programme de publication, veuillez communiquer avec Mlle Louise C. Robichaud, coordinatrice du programme de publication et d'information, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Edifice Taillon, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

Programme de conférences et de colloques

A l'occasion, l'Institut parrainera des conférences et des colloques sur le développement régional. Le Conseil d'administration a approuvé la tenue de deux conférences qui auront lieu en 1984 ou au début de 1985.

La planification de ces deux conférences sera entreprise dès le début de l'année 1984. La première des deux sera organisée en collaboration avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et la Faculté d'administration de l'Université de Moncton.

On y examinera la question de l'entrepreneurship des affaires au sein de la société acadienne.

Nous comptons qu'une attention toute particulière sera accordée aux possibilités de développement du secteur privé ainsi qu'aux problèmes et aux contraintes auxquels ont à faire face les petits entrepreneurs.

Des discussions ont été entamées avec le Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal, afin d'étudier la possibilité de parrainer conjointement une conférence sur le développement régional, qui attirerait de grands spécialistes canadiens du développement régional et peut-être même des spécialistes de l'étranger.

Programme de boursiers en résidence

Un programme de boursiers en résidence a été élaboré et un dépliant décrivant les modalités de ce programme a été largement diffusé. Le dépliant est reproduit à l'annexe B de ce rapport.

Programme de bourses de recherche

L'Institut octroie chaque année un certain nombre de bourses de recherche à des étudiants diplômés.

Les boursiers sont tenus de s'inscrire à l'Université de Moncton et sont appelés à contribuer au programme de recherche de l'Institut. (Voir la description du programme à l'annexe C).

Centre de documentation et d'information

Ce programme n'est pas encore tout à fait au point; il le sera toutefois dès l'année 1984. Nous travaillons actuellement à mettre sur pied un centre de documentation et d'information qui pourra profiter à tous les chercheurs et praticiens du développement régional.

Des discussions ont été entamées avec la Bibliothèque Champlain à l'Université de Moncton, afin d'examiner la possibilité d'une collaboration à ce projet. Ces discussions en sont toujours au stade préliminaire. Nous avons déjà commencé toutefois à classer des papiers et à relever des informations qui pourraient éventuellement offrir un intérêt certain pour un tel centre.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

M. Gilbert Finn	Président du Conseil d'administration et Recteur de l'Université de Moncton.
M. André Raynauld	Vice-président du Conseil d'administration et Professeur chercheur, Centre de Recherche en Développement économique à l'Université de Montréal.
M. Léonard LeBlanc	Secrétaire de l'Institut et Vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche à l'Université de Moncton.
M. Médard Collette	Trésorier de l'Institut et Vice-recteur à l'Administration à l'Université de Moncton.
M. Pierre-Paul Proulx	Membre du Conseil d'administration et Conseiller économique principal, Ministère de l'Expansion industrielle régionale, Gouvernement du Canada.
M. Gilles Chiasson	Membre du Conseil d'administration. Département d'Etat au Développement économique et régional, Gouvernement du Canada.
M. Fernand Doucet	Membre du Conseil d'administration et Expert conseil en Développement économique.
M. Patrice Blanchard	Membre invité du Conseil d'administration et Directeur exécutif régional au Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Expansion industrielle régionale, Gouvernement du Canada.

ANNEXE B

BOURSIERS EN RESIDENCE

Le mandat de l'Institut

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional fut créé en 1983 et il loge sur le campus de l'Université de Moncton. L'Institut a pour mandat d'encourager la recherche sur tout ce qui se rattache au développement régional.

L'Institut voit à l'étude du développement régional dans une optique pluridisciplinaire, intéressant aussi bien les spécialistes de l'administration gouvernementale que de la politique sociale ou économique. Le champ d'activité de l'Institut est donc très vaste.

Le programme de boursiers en résidence

Le programme de boursiers en résidence vise à attirer sur place des personnes qui ont eu l'occasion, au cours de leur carrière, d'interpréter les décisions, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé, soit dans le milieu universitaire et qui sont capables de veiller à ce que les travaux de l'Institut soient pertinents et adaptés aux exigences de ces deux secteurs. Les modalités de ce programme conserveront une certaine souplesse pour tenir compte des circonstances de chaque cas. Il est à souhaiter que les boursiers profiteront de leur stage à l'Institut pour mener, de façon autonome, des recherches qui, à terme, seront publiées par l'Institut. Au cours de la période de résidence qui ne sera pas inférieure à trois mois, le boursier sera considéré comme un membre à plein temps du personnel de recherche de l'Institut et il participera aux mêmes activités. Ce programme intéresse particulièrement les représentants gouvernementaux élus ou nommés qui, au cours de leur carrière, ont été appelés à s'intéresser au développement régional.

Les modalités du programme tiennent compte de la situation particulière de chaque boursier. Tout au long du stage, qui dure de trois mois à deux ans, le boursier est considéré comme un membre du personnel de l'Institut.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le président et directeur général à l'adresse ci-dessous.

Toute candidature au programme de boursiers en résidence doit comporter un curriculum vitae et être envoyée au:

Président et directeur général
Insitut canadien de recherche sur le développement régional
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

UNIVERSITE DE MONCTON

BOURSES DE RECHERCHE

(Ces bourses sont disponibles aux hommes et aux femmes)

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional octroie chaque année un certain nombre de bourses de recherche à des étudiants au niveau supérieur qui s'intéressent au développement régional.

ADMISSIBILITE

Au moment de la demande, le candidat doit:

a) être inscrit au programme de maîtrise à l'Université de Moncton. Exceptionnellement, une bourse de recherche pourra être octroyée à un étudiant au niveau du baccalauréat;
b) poursuivre ses études à l'Université de Moncton;
c) être prêt à travailler sur un projet de recherche effectué sous l'égide de l'Institut.

VALEUR 3 200$

DUREE Les bourses de recherche sont accordées pour une période de huit(8) mois et sont renouvelables.

ENTREE EN VIGUEUR La bourse de recherche doit entrer en vigueur soit le 1er septembre, le 1er janvier ou le 1er mai.

LIEU D'UTILISATION La bourse peut être utilisée seulement à l'Université de Moncton.

DATE LIMITE Le formulaire de demande doit être envoyé à l'Institut pour le 1er décembre ou le 1er avril. Toutefois, l'Institut acceptera les demandes qui auront été expédiées au plus tard le 1er décembre ou le 1er avril, le cachet de la poste faisant foi.

ANNONCE DES RESULTATS Un mois après la date limite du concours.

PRESENTATION DE LA DEMANDE Veuillez utiliser le formulaire de demande propre à ce concours (Formulaire 100). Chaque demande doit constituer un dossier complet et ne peut renvoyer à une demande antérieure pour les détails. Le formulaire de demande doit être dactylographié en noir; les demandes manuscrites ne seront pas considérées.

L'Institut accusera réception des formulaires de demande mais n'informera pas les candidats de l'état de leur dossier. Il est de la responsabilité des candidats de communiquer avec leurs répondants ou leur université pour s'assurer que les pièces à l'appui ont effectivement été envoyées à l'Institut.

PIECES A L'APPUI Les documents énumérés ci-dessous doivent être soumis avec toute demande:

a) copie du certificat de naissance;
b) attestation de citoyenneté, si autre que canadienne;
c) les relevés de notes pour toutes les années universitaires;
d) la lettre de proposition (formulaire 101);
e) deux (2) lettres d'appréciation (formulaire 102).

METHODE D'ATTRIBUTION Les membres du jury de sélection sont proposés par le Président de l'Institut. Le jury recommande le nombre de boursiers de recherche en proportion du nombre de projets de recherche en exécution à l'Institut. Les candidats sont sélectionnés en fonction d'un projet de recherche particulier. Le jugement porté par le jury de sélection, tel que sanctionné par l'Institut, ne peut faire l'objet d'un appel.

Pour tout renseignement et formulaire, veuillez vous adresser à:

Ginette Benoit
Institut canadien de recherche sur le développement régional
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada, E1A 3E9